



**ACCROITRE LA PARTICIPATION DES FEMMES
DANS LA VIE POLITIQUE EN CÔTE D'IVOIRE**
REGARDS DE FEMMES et GOFEHF
PROGRAMME DES ACTIVITÉS
Lancement ABIDJAN, 6-11 décembre 2021

1- Plaidoyer auprès des autorités gouvernementales et politiques

Organiser des rencontres pour échanger sur l'application effective de la loi n°2019-870 du 14 octobre 2019, favorisant la représentation des femmes dans les assemblées élues et son décret d'application n°2020-941 du 25 novembre 2020.

2- États des lieux : la situation des femmes ivoiriennes dans la sphère politique

Une étude sera conduite sur la base d'enquêtes de terrain pour analyser les obstacles et les avancées et présenter des bonnes pratiques favorisant la mobilisation et la formation des femmes dans ce domaine.

3- Organisation de rencontres pour l'information et la sensibilisation des femmes et des jeunes sur l'importance de s'engager en politique

Il s'agira d'écouter les femmes et les jeunes, de prendre la mesure des difficultés rencontrées pour leur engagement dans la vie politique, des besoins formulés et de leur présenter des pratiques de nature à renforcer leurs capacités. Ces réunions auront lieu dans les quartiers d'Abidjan, de Bouaké et de Daloa.

4- Identification des femmes candidates aux formations

Les femmes intéressées pourront remplir un formulaire en ligne dans lequel elles indiqueront leurs motivations. Un jury validera leur inscription aux sessions de formation.

5- Formation des candidates

Au 2^{ème} trimestre 2022, des sessions de formation seront organisées pour les femmes qui auront été identifiées comme candidates potentielles aux élections de 2023.

Les formations porteront sur l'environnement juridique des élections, les principes de base d'une campagne électorale - la connaissance de l'électorat, l'élaboration d'un programme, la mobilisation des ressources - ainsi que sur la connaissance de soi, la communication et la prise de parole en public.

Des outils de formation pour les candidates et leurs représentantes seront publiés.

Ces activités se dérouleront de décembre 2021 à juin 2022. Elles pourront être poursuivies au-delà, si besoin.

Avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie